

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 16 décembre 2019.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 16 décembre 2019 à vingt heures (20h), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5;  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent:

M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les exercices financiers 2020-2021-2022;
- 5.0 Période de questions des citoyens ;
- 6.0 Levée de la séance spéciale.

**N.B. Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2020-2021-2022.**

## **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

## **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

**R. 2019-255 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

**R. 2019-256 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2020-2021-2022**

ATTENDU les dispositions de l'article 953.1 du Code Municipal concernant l'adoption d'un programme triennal d'immobilisations;

ATTENDU que le conseil municipal prévoit réaliser les projets suivants au cours des exercices financiers 2020-2021-2022;

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2020-2021-2022**

Numéro du projet	Titre	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$)						Total du projet
		Dépenses antérieures au programme	Programme triennal			Dépenses ultérieures aux programmes	Total des 3 années	
			Année 2020	Année 2021	Année 2022			
1	Prolongement réseau d'égout rue des Mésanges		300 000				300 000	
2	Réfection des infrastructures 3 Rue Nord et 4 Avenue Ouest			1 000 000			1 000 000	
3	Circuit d'entraînement pour Aînés		97 500				97 500	
4	Aréna chambre de joueurs				100 000		100 000	
5	Revêtement extérieur de l'aréna				250 000		250 000	
6								
7								
<b>TOTAL:</b>			<b>397 500</b>	<b>1 000 000</b>	<b>350 000</b>		<b>1 747 500</b>	
Nombre de projets							<b>5</b>	

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter le programme triennal d'immobilisations mentionné dans le préambule de la présente résolution.

**Adoptée**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

### **R. 2019-257 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance spéciale à 20h20.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET,  
Maire

---

NORMAND DESGAGNÉ,  
Directeur général et secrétaire-trésorier